Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601329-20260403-DELIB31035-DE

Délibération n° 2026-3103-5

COMMUNE DE MEUCON

Conseil Municipal du 31 mars 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 18

Convocation :
Du 26/03/2026

Affichage : 02/04/2026

L'An deux mille vingt-six, le 31 mars à 20 heures 30
Le conseil municipal de la commune de Meucon, dûment convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick MESSAGER, Maire.

Etaient présents : Pierrick MESSAGER, Gaëlle GUILLO, Jacques LE METAYER, Maxime PERRIN, Marina HERVE, Cécile LE MOUEL, Antoine BERTHO, Taïbou CARADEC, Cécile DANIEL, Jeanne-Françoise DAGORNE, Françoise DELATTRE, Dominique GUEMENE, Karine LE CORFF, Estelle LEPIOUFF, Jérôme LE QUINTREC, Sébastien MAURY-KERVELLA, Jean-Marc MORIO, Pierre PAYS

Absents – Excusés : Eric MALOLEPSZY

Secrétaire de séance : Jérôme LE QUINTREC

5 – DESIGNATION D'UN ELU ET D'UN AGENT DELEGUES CNAS

Rapporteur : Monsieur Pierrick MESSAGER, maire
Annexe 4 : courrier CNAS

La commune est adhérente au CNAS (comité national d'action sociale), équivalent d'un comité d'entreprise national qui, moyennant une cotisation employeur, offre aux agents une gamme diversifiée de prestations. La commune y est représentée par deux délégués, un élu et un agent.

Il est proposé au conseil municipal d'y nommer :

1. Gaëlle GUILLO (élue)
2. Isabelle LE BRETON (agent)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve la désignation des délégués CNAS ci-dessus.

Fait et délibéré en ces jour, mois et an.

Pour extrait conforme
Pierrick MESSAGER, Maire



Certifié exécutoire :
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire.